
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Réunion conjointe : GAC et ALAC
Mardi 12 novembre 2024 – 09h00 à 10h00 TRT

DAN GLUCK : Bonjour et bienvenue à cette séance conjointe du GAC avec l'ALAC, le mardi 12 novembre à 6 heures UTC. Je suis Dan Gluck, du personnel de soutien du GAC.

Veillez noter que cette réunion est enregistrée. Elle est régie par les normes de comportement attendu de l'ICANN et la politique communautaire antiharcèlement. Pendant la séance, les questions et commentaires ne seront lus à haute voix que s'ils sont envoyés à travers le chat. L'interprétation pour la séance inclura les six langues de l'ONU et le portugais. Si vous souhaitez intervenir pendant la séance, veuillez lever la main sur Zoom. Dites votre nom et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Souvenez-vous de parler à un rythme raisonnable.

Pour rappel, les tables avec des microphones sont réservées aux membres du GAC, aux observateurs, et pour cette séance, les invités. Je vais maintenant céder la parole à Nico Caballero.

NICO CABALLERO : Merci Daniel. Bonjour à tous et bienvenue. J'espère que vous avez profité du concert, hier soir, les quatre saisons de Vivaldi avec

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

l'orchestre philharmonique d'Istanbul, et que vous avez profité du café et des boissons bien sûr. J'ai quelques annonces logistiques. Pour après cette séance, n'oubliez pas d'attendre la séance photo ici même dans la salle, une fois que notre séance avec l'ALAC sera conclue. Je vais maintenant souhaiter la bienvenue à Amrita, Justine et Joanna de l'ALAC, et bien sûr, on a Nigel et Christine -- pardon, le nom me manquait.

Mon cerveau ne s'est pas tout à fait réveillé à cette heure. Il me manque un peu de café. Excusez-moi. Dans notre ordre du jour pour aujourd'hui, nous avons prévu de discuter des réflexions et des parcours futurs du SMSI+20. Cette partie de la séance sera animée par Amrita et Nigel. Suite à cela, nous aborderons l'utilisation malveillante du DNS. Selon ce que j'ai compris, Jonathan Zuck n'est pas dans la salle, mais c'est Justine qui nous présentera à cette sous-partie de nos délibérations ensemble avec Ian Sheldon, notre distingué représentant de l'Australie auprès du GAC.

Et puis nous aurons l'occasion de vous donner la parole pour des questions ou des commentaires, des échanges à propos de ces sujets ou d'autres sujets qui pourraient vous intéresser. Finalement, nous aurons des remarques finales, et non pas de Jonathan Zuck, étant donné qu'il n'est pas dans la salle. Mais je suppose que ce sera soit Justine, soit Amrita, soit Joanna qui vont s'en occuper, ce qui serait, bien sûr, tout aussi acceptable pour nous. Sur ce, je vous souhaite encore une fois la bienvenue. Bienvenue à l'ALAC. Et je vais céder la parole à Amrita. Bienvenue.

.

AMRITA CHOUDHURY : Merci Nico. Merci de nous avoir accueillis. Je suis Amrita Choudhury et je suis censée parler à propos du SMSI+20 au nom de l'ALAC. Nous allons voir les réflexions et les parcours futurs. On n'a pas énormément de sujets à aborder dans ce domaine. On s'est limité à deux questions. D'une part, on s'est posé la question de savoir comment le GAC et l'At-Large peuvent travailler ensemble pour garantir que les négociations autour du SMSI+20 soient plus ouvertes, plus transparentes et plus inclusives.

Dans les discussions dans le cadre du GDC, même si c'était censé être un processus multipartite, on a vu que ce n'était pas aussi ouvert, inclusif et transparent que les utilisateurs finaux l'auraient voulu. Je ne sais pas, Nigel, si vous êtes d'accord pour qu'on aborde cette première question d'abord, et une fois qu'on aura échangé à ce propos on puisse passer à la deuxième question ? Y a-t-il des membres du GAC qui souhaiteraient aborder cette question ?

NICO CABALLERO : Je peux lire les deux questions en même temps, si vous voulez.

AMRITA CHOUDHURY : Alors question suivante. Donc les négociations autour du SMSI+20 seraient finalement des membres qui voteraient. Et donc on se demande comment les membres du GAC et les membres de l'At-Large des différents pays qui sont là en représentation de leur pays au SMSI+20 pourraient travailler ensemble afin de faire en sorte qu'il y ait

plus de délibérations à échelle nationale qui puissent par la suite informer les discussions des équipes nationales dans le cadre des négociations finales. Voilà nos deux questions. On voudrait connaître votre avis là-dessus.

NICO CABALLERO:

Merci Amrita. On se remet donc à vous. Voyons s'il y a des demandes de prise de parole dans la salle ou en ligne. En l'absence de main levée tout de suite, je ne sais pas si Joanna, Christina ou quelqu'un d'autre d'entre vous souhaitez intervenir en premier en attendant d'autres demandes d'intervenir. On a déjà une main qui est levée. C'est Marita Moll. Allez-y. Vous êtes de l'ALAC Marita ? Allez-y.

MARITA MOLL :

Oui, merci. Je suis la co-coordinatrice des questions SMSI+20 à l'ALAC. Je suis par ailleurs membre des groupes de discussion du SMSI+20. Donc je coordonne la liste de diffusion et les groupes de discussion des SO/AC.

Au cours des deux dernières années, nous avons tous été impliqués au travail de sensibilisation et au sujet des opportunités ici à l'ICANN, mais également dans des forums publics et dans d'autres forums que nous avons organisés avec l'ALAC. Et ça a été un excellent moyen de nous permettre tous à l'At-Large et même au GAC -- un moyen pour nous permettre tous d'être conscients du fait qu'il fallait que ces délibérations aboutissent à des résultats. Et il me plaît de pouvoir vous dire que c'est vraiment ce qui semble se passer depuis un certain

temps. Les gouvernements ont commencé à prendre le devant, à réunir les gens, à saisir les opportunités et à générer des opportunités pour que d'autres groupes puissent s'intégrer.

En octobre, le 24 octobre, nous avons tenu une séance, au Canada, au cours de laquelle l'opérateur de l'extension géographique de premier niveau CIRA et l'ICANN, avec le gouvernement, se sont réunis et ont convoqué d'autres acteurs pour commencer à réfléchir ensemble. Je ne sais pas quelle en sera la prochaine étape, mais j'espère que ce sera également le cas ailleurs. On essaie en tout cas d'accélérer. Merci.

NICO CABALLERO :

Merci beaucoup Marita. Vous avez toujours la possibilité d'intervenir. Je parle ici à ceux qui sont dans la salle et sur Zoom. Mais j'ai une question pour Amrita, Justine ou Joanna. Du point de vue de l'ALAC, croyez-vous qu'il y aurait des points qui suggéreraient que les négociations ne sont pas ouvertes ou transparentes ou inclusives ? Est-ce le cas d'après vous ? Est-ce que vous pourriez nous en parler ?

AMRITA CHOUDHURY :

Alors, Nico, pour ce qui est du SMSI+20, on ne sait pas vraiment ce qui se passe. Mais étant donné qu'on va jeter les bases et encadrer la question, il nous semble qu'il serait mieux de prendre le devant et de demander tout cela d'emblée, parce que ce n'est pas dans le mandat. Donc on voudrait vraiment avoir un processus beaucoup plus ouvert et transparent. C'est pourquoi nous insistons à ce que cela soit fait. Il y a diverses parties prenantes qui vont s'impliquer et qui devraient toutes

être prises en considération. Et ça devrait tout être présenté clairement.

Il y a des pays plus grands, des pays plus petits, la communauté technique, la société civile, des personnes qui ont plus ou moins de poids. Et chacun a fait ses contributions par le passé. Mais on n'a jamais su quelles étaient ces contributions. Donc le texte est très bien. Et c'est vrai qu'il est ouvert aux pays en développement. Mais le processus ne l'est pas. C'est pour cela qu'on demande que ce soit ouvert, transparent et inclusif.

NICO CABALLERO :

Merci, Amrita. La Suisse maintenant.

JORGE CANCIO :

Merci et bonjour. Jorge Cancio, de la Suisse. C'est peut-être un peu tôt dans la matinée, et les gens n'ont pas bu assez de café à ce point-là. Et cela m'inclut. Mais j'essaierai de contribuer ici. Merci d'avoir soulevé cela. Alors pour que vous sachiez au cas où vous ne le savez pas, le GAC a un plan stratégique. Nous suivons les discussions plus larges à propos de la gouvernance de l'Internet. Et ça fait partie de nos intérêts. Le GAC a été toujours impliqué. Moi, je ne suis pas l'un des principaux responsables de ces objectifs. Mais je vous rassure, ça fait partie des principales priorités du GAC.

Nous nous en occupons au niveau de l'échange d'information, du fait d'être conscients de ce qui se passe. Je ne sais pas si vous êtes au courant de tous les détails. Peut-être que les avis spécifiques sur les différents sujets pourraient varier au GAC. On est un groupe très divers.

Donc je ne pense pas que l'on puisse travailler et plaider en tant que GAC. C'est mon avis personnel. En tout cas, par rapport à vos questions, Amrita, Joanna, vous savez, nous sommes impliqués au niveau du gouvernement suisse. Et je sais que c'est le cas pour d'autres gouvernements aussi.

Nous participons autant que possible à autant de forums que possible. Mais bien sûr, nous avons des limites. Les jours durent 24 heures ; les ans ont 365 jours. Et nous avons d'autres sujets sur lesquels nous pencher. Mais nous essayons. Et ça fait partie de notre participation. Par exemple, hier, il y a eu une séance géopolitique. Et il y a eu un nombre de membres du GAC qui se sont approchés du microphone pour partager leur point de vue, pour présenter les intérêts de leurs pays. Aujourd'hui, on aura une séance de la ccNSO à ce propos. Et on discutera avec eux, Anai et moi.

Je ne sais pas s'il y a d'autres collègues qui envisagent de participer. Mais ce sera une séance qui commence très bientôt. Demain, la séance plénière avec toute la communauté nous permettra de discuter de différents sujets, mais toujours dans le cadre de l'ICANN. Et donc ce que Benny et son équipe font, à savoir de mettre à disposition des membres la liste du SMSI+20, qui a été utilisée pour échanger des informations et des points de vue sur le GDC.

C'est sûr, on peut toujours mieux faire. Mais au-delà de cela, on participe également à d'autres forums comme l'IGF. Il y a beaucoup de possibilités d'échanger avec les membres d'ALAC dans tous ces autres forums aussi. On a tous différentes casquettes. Peut-être qu'au moment de participer à ces autres forums comme l'IGF et les groupes

de travail. Vous n'êtes pas là pour représenter l'ALAC. Et donc nous, à l'échelle nationale, nous échangeons avec notre communauté et nous avons différents forums multipartites, au cours desquels nous les informons, où nous les écoutons pour savoir quels sont leurs retours, où nous discutons.

Et bien sûr, nous avons l'IGF de la Suisse, que nous comprenons comme une plate-forme tripartite, que nous réunissons avec le secteur privé, la société civile et la communauté technique. On se réunit plusieurs fois par an autour de ce forum. On réunit à peu près 350 personnes. Alors, je ne sais pas si cela a encouragé les autres à intervenir aussi, mais je vais m'en tenir à cela.

NICO CABALLERO :

Merci pour ce commentaire, la Suisse. J'ai une question très rapide avant de céder la parole. Et je vois qu'il y a déjà une liste d'intervenants qui commence à se former. Si vous avez vu que les négociations n'étaient pas suffisamment ouvertes, transparentes et inclusives, de votre point de vue, avez-vous trouvé des manières de communiquer avec vos gouvernements nationaux, ou seuls les représentants auprès du GAC ou d'autres autorités, ou pas ? Je vous pose cette question à vous l'ALAC avant de céder la parole à tous ceux qui ont levé la main.

Cela varie. On a des membres partout dans le monde sur différentes régions. Et comme Jorge l'a dit dans le cas de la Suisse ou [inaudible] et même en Australie, il y a eu beaucoup d'échanges. Dans certains pays.

Il y a eu des informations qui ont déjà été passées au gouvernement. Dans certains cas, les membres ne savent même pas à qui parler, parce qu'on a des membres du GAC, mais ces déclarations sont formulées à partir du ministère des Affaires étrangères ou depuis la délégation permanente auprès des Nations Unies.

Les membres qui sont des utilisateurs finaux et qui représentent les intérêts des utilisateurs finaux ne connaissent pas les dynamiques. Ils comprennent de quoi il s'agit, ils comprennent l'impact que cela a sur eux, mais ils n'ont pas toujours le droit de se manifester. Parfois, ils n'ont pas les informations. Mais comme Marita l'a dit, la liste de diffusion SMSI+20 donne beaucoup d'informations. Il y a beaucoup de discussions en cours partout. Mais étant donné qu'on a tant de membres du GAC qui sont ici représentés à travers leur délégation, peut-être que si ce type de discussion pouvait se faire, même à l'échelle nationale, ce serait beaucoup plus utile pour nous.

NICO CABALLERO :

Merci. J'ai alors une liste d'intervenants : les Pays-Bas, l'Australie, l'Égypte, et Marita Moll. Les Pays-Bas, allez-y.

ALISA HEAVER :

Merci. Alisa Heaver. Aux Pays-Bas, la délégation de l'ICANN représente le ministère des Affaires économiques. Et je précise cela, parce que les personnes qui négocient à New York au nom des gouvernements, en général, représentent le ministère des Affaires étrangères. Et je sais qu'ici, à l'ICANN, il y a aussi d'autres qui représentent le ministère des

Affaires étrangères, mais ce n'est pas le cas pour tous. Donc nos collègues du GAC qui ne viennent pas du monde des affaires étrangères doivent s'assurer de bien connaître les affaires étrangères fondamentales, mais également la représentation permanente à Genève et la représentation permanente à New York.

Au début, on a travaillé sur le renforcement des compétences de nos collègues, à New York, parce qu'ils ne s'occupaient pas de la gouvernance Internet. Les collègues de la représentation permanente à Genève s'occupaient un peu plus de gouvernance Internet à travers l'UIT. Et donc il était pour nous très important de pouvoir aligner ces quatre groupes qui représentent le gouvernement. Donc d'une part, j'ai ça à dire,

Et par ailleurs, je voulais également dire qu'aux Pays-Bas, nous avons beaucoup communiqué avec notre communauté. Il y a eu un forum sur la gouvernance de l'Internet, d'ailleurs, qui a été organisé pour la première fois. Mais nous nous sommes unis à l'ISOC des Pays-Bas et à la plate-forme des Pays-Bas pour les normes Internet.

Et nous avons vu que la participation était le triple que ce que l'on aurait eu avec un forum sur la gouvernance de l'Internet si on l'avait organisé à nous tout seuls. Dans notre propre pays, on a pu avoir 230 personnes qui ont participé en personne à cet événement. Et ça nous a permis de débattre avec toute la communauté à propos du Pacte mondial et du prochain processus SMSI. Nous avons beaucoup travaillé sur la sensibilisation. Mais je voudrais ici insister sur l'importance de réunir les différents représentants des différents ministères des Affaires économiques et des Affaires étrangères. Merci.

NICO CABALLERO : Merci beaucoup, les Pays-Bas, pour ces remarques. Est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose ?

AMRITA CHOUDHURY : Je comprends tout à fait. J'ai bien pris note de ce qui a été dit.

NICO CABALLERO : Représentant de l'Australie.

IAN SHELDON : Merci. J'aimerais partager quelques initiatives qui ont été prises au niveau de mon pays. Nous avons beaucoup appris du processus qui a mené au Pacte numérique mondial. En général, nous avons la chance d'avoir une relation de confiance avec notre communauté locale qui nous a fourni -- qui a apporté son expertise tout au long de ce processus du Pacte numérique mondial.

Nous avons mis en place une espèce d'expérimentation. Nous avons créé un groupe de travail avec des membres de la communauté qui se réunissent et qui vont écrire certains documents d'informations qui vont nous accompagner dans ce processus d'examen que nous menons au vu des négociations que nous aurons dans le processus SMSI.

Nous avons également une politique assez ouverte. Nous avons des consultations publiques régulièrement. Et ces consultations publiques tout au long du processus SMSI, c'est quelque chose qui devrait être mis

en place régulièrement également. Il y a également une boîte à lettre ouverte où les gens peuvent laisser leurs commentaires. Et nous espérons donc que ce travail que fait ce nouveau groupe de travail qui a été créé puisse être utile pour le travail que nous allons mener dans les négociations. Je vois Cheryl qui acquiesce au fond de la salle. Nous essayons de mettre en place des processus multilatéraux pour essayer de mettre à profit l'expérience que nous avons au niveau local et pouvoir donc mettre à profit cette expérience technique et autre dans le processus SMSI.

Nous allons vous montrer un peu plus de ce travail si l'on peut au FGI de cette année. Parfois, c'est difficile de travailler de manière multilatérale et multipartite, en tant que gouvernement, mais je vous encourage à contacter le représentant du GAC de vos pays et à commencer des négociations -- et à commencer des discussions pour arriver avec toute l'expertise possible au processus SMSI.

NICO CABALLERO :

Merci beaucoup, l'Australie. Je vais donner la parole Marita Moll en ce moment.

MARITA MOLL :

Merci beaucoup. J'apprécie beaucoup les remarques du gouvernement de l'Australie. J'ai observé les activités de sensibilisation que vous avez menées. Moi, je viens du Canada. Et je trouve que votre modèle est très bon, et je vous encourage à le poursuivre.

Je suis sûre qu'il doit y avoir d'autres modèles qui pourraient également être utiles à nos gouvernements et qui pourraient être utiles aussi pour les membres de notre communauté multipartite, y compris pour l'ALAC, pour les appliquer dans nos propres pays. Et cela est important parce qu'il ne faut pas réinventer la roue. Je sais que la communauté technique au niveau de l'opérateur des extensions géographiques du Canada a créé une coalition. Ils ont publié un questionnaire, et ils commencent à élaborer des documents.

Toutes nos communautés doivent commencer à mettre en place ce type d'initiatives. Les membres d'At-Large doivent certainement se mettre en contact avec leur gouvernement, pour savoir qui fait quoi. Nous avons la même situation avec nos départements gouvernementaux qui travaillent au niveau du SMSI. Alors, nous avons besoin de ces outils au sein de la communauté At-Large. Nous devons travailler plus dur pour être en contact avec les différentes organisations. Nous devons vraiment faire cela.

NICO CABALLERO :

Après, j'ai l'Égypte, notre très chère ancienne présidente du GAC, Manal Ismaïl.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup, Nico. Je voulais dire que je suis tout à fait d'accord avec ce qui vient d'être dit. La période qui nous attend va être intense, et nous devons commencer à préparer nos activités de sensibilisation et de coordination. Certes, nous avons besoin de coordonner les

différents groupes de parties prenantes au niveau national et au-delà du niveau national pour promouvoir nos idées.

Pour nos collègues de l'ALAC, vous pouvez bien sûr tirer profit du fait que vous êtes dans la même salle avec des gouvernements. Et je suis tout à fait d'accord avec ce qu'ont dit les Pays-Bas par rapport aux discussions qui ont lieu au niveau des représentations à New York avec nos collègues diplomates.

Il faut une coordination importante pour pouvoir suivre le rythme du processus avec les différents fuseaux horaires avec lesquels nous travaillons. Donc la plupart d'entre nous étaient -- les réunions parfois se tiennent dans des fuseaux horaires qui ne pas les meilleurs pour les différentes régions, et il faut tenir compte de cela également pour que tout le monde puisse contribuer de manière significative. Nous avons parlé avec les différentes communautés, y compris avec la communauté technique. Et ce qui en est ressorti a été très utile et informatif pour nous. Nous avons utilisé toutes ces informations en tant que gouvernement.

Bref, je pense qu'il y a des contributions très importantes à faire qui devraient être prises en compte. Il n'y a pas de solution unique qui puisse convenir à tous. Nous devons identifier -- je vous recommande d'identifier qui est le représentant du GAC qui correspond à votre pays.

NICO CABALLERO :

Joanna Kulesza.

JOANNA KULESZA :

Quelques commentaires par rapport au choix des problématiques et des sujets. Christina et moi avons préparé la session. Je pense que le processus SMSI est l'excuse pour nous pour commencer cette discussion avec vous, nous nous sommes rendu compte que le SMSI est un des processus que les membres du GAC ont dans leur ordre du jour, parce que vos ordres du jour sont vraiment très chargés. Et donc c'est un petit peu une excuse pour entamer cette discussion et nous assurer que ces discussions sont utiles.

J'apprécie les interventions de la Suisse et de l'Australie. Nous en avons eu d'autres discussions sur les meilleures pratiques. Et cela nous montre comment la collaboration sur place peut être mise en place, car nous avons un dénominateur commun entre nos communautés, c'est-à-dire le fait que notre travail ne se traduit pas forcément facilement au niveau de nos capitales. Nous savons que dans les différents pays, il y a des discussions qui ont lieu. Et nous devons essayer de l'expliquer à nos capitales, ce que fait l'ICANN, et que cela se traduise dans des politiques concrètes au niveau de nos pays.

De notre point de vue, nous essayons de contacter les gouvernements. Et les gouvernements ont des mandats très spécifiques. Par exemple, nous devons contacter parfois un ministère qui s'occupe uniquement de la cybersécurité.

On me demande de ralentir un petit peu. Je suis désolée. Je parlais un peu vite.

Alors, je pense que c'est intéressant de voir quels sont les intérêts communs de nos communautés et quels sont les messages que nous

voulons faire passer auprès de nos régulateurs. Par exemple, il y a un article avant l'article 28 -- si nous avons des positions de l'ICANN communes qui représentent les gouvernements et les utilisateurs finaux, cela serait vraiment très intéressant parce que le SMSI+20 est un processus qui pourrait avoir des résultats très positifs pour nous.

Je tiens à remercier Vinnie et son équipe pour la séance qu'ils ont présentée hier, mais nous avons encore plus de possibilités de parler et de discuter pour être à jour par rapport à ce qui se passe au niveau de la réglementation.

Alors ce processus SMSI+20 est pour nous un élément qui nous permet de lancer les discussions. J'ai attendu mon tour sur la file d'attente parce que je voulais exprimer donc ce soutien. Et je suis prête maintenant à donner la parole au prochain intervenant.

NICO CABALLERO :

Merci beaucoup. C'est incroyable comment deux questions aussi simples peuvent déclencher une discussion si intéressante. Merci.

THIAGO DAL-TOE :

Effectivement, c'est une discussion extrêmement intéressante. On voit comment les différents pays envisagent tous ces processus et je vais vous parler un petit peu du cas de la Colombie.

.

Nous avons une réunion qui s'appelle Mesa colombiana de Internet, et nous obtenons beaucoup d'informations de ces types de réunions.

Nous partageons beaucoup d'informations également avec le ministère des Affaires étrangères pour, après, arriver au moment des négociations.

Et donc, du point de vue du ministère des TIC, pouvoir se mettre en contact avec le ministère des Affaires étrangères, être en contact avec la communauté des utilisateurs finaux, tout cela est très intéressant. Nous devons apprendre des différents pays. C'est ce que l'on fait ici. Et je salue le travail qui a été fait par d'autres pays. Je les remercie. Je remercie mes collègues d'avoir partagé leurs informations.

NICO CABALLERO :

J'ai l'Égypte, la CTU, et ensuite, je vais donner la parole à Nigel Hickson.

CHRISTINE ARIDA :

Merci beaucoup d'avoir mis ces sujets sur la table. Je suis d'accord avec Joanna et ce qu'elle a dit. Je pense que le SMSI+20 est un processus qui peut aboutir à des résultats très positifs et assez rapidement, parce que même si l'on parle de la communauté du FGI ou la communauté de l'ICANN, le Pacte numérique mondial et son processus nous ont permis d'apprendre beaucoup de choses. Mais pour ce qui est SMSI, le FGI est né du SMSI. La communauté de l'ICANN est très impliquée là-dedans et j'aimerais vous lancer un défi.

On a parlé donc de la gouvernance numérique. Le SMSI aborde aussi la question de la gouvernance numérique. Et ici, nous avons l'opportunité

de transformer ce défi en quelque chose d'utile. Le modèle multipartite et les discussions et les négociations comme celles que nous avons aujourd'hui à l'ICANN, c'est quelque chose qui devrait être mis en avant. Je pense qu'il est impératif de se focaliser sur le fait de savoir comment nous allons aborder les différents sujets, montrer que les ressources Internet sont au cœur de tout cela, mais qu'elles nous permettent également de mettre en place la gouvernance dans d'autres domaines. Cela devrait être au cœur de ce processus SMSI+20.

Nous n'avons pas beaucoup de temps, à mon avis, mais il y a certaines étapes que nous devons franchir. Nous avons le FGI, nous avons les réunions de l'ICANN, nous avons le forum du SMSI. Et donc je pense que nous devons bien profiter de ces occasions qui se présentent à nouveau comme Jorge vient de le dire.

L'ICANN a la gouvernance de l'Internet parmi ses objectifs stratégiques, et l'un des points principaux, c'est la sensibilisation, mais également la communication, les discussions entre les différentes unités constitutives. Nous avons donc écouté les expériences des différents membres. Et j'invite l'ALAC à travailler avec nous, en vue de ces processus.

NICO CABALLERO : Merci beaucoup, l'Égypte. CTU, Royaume-Uni et ensuite l'Espagne. CTU, vous avez la parole.

NIGEL CASSIMIRE : Nigel Cassimire de la CTU. Je voulais vous présenter la perspective des

pays un peu plus petits, où nous avons des ressources plus limitées.

Les commentaires qui ont été faits avant moi sont tout à fait pertinents ; je suis d'accord et je soutiens ce qui vient d'être dit. Je pense que la sensibilisation est l'élément clé.

Les Nations Unies, une organisation multilatérale, est en train d'essayer d'avoir un espace pour d'autres parties prenantes. Et dans ces situations, les membres de ces organisations multilatérales, comme c'est le cas des gouvernements, doivent mettre en place des activités de sensibilisation. Les gens dans cette salle sont bien informés, c'est-à-dire ils reviennent vers leur capitale, ils parlent avec les différentes parties prenantes, leurs groupes nationaux, pour essayer de comprendre quels sont les besoins.

Et je voudrais ajouter un élément à ce qui vient d'être dit. Nous devrions essayer de mettre à profit les organisations intergouvernementales qui existent, mettre à profit leur travail. Aux Caraïbes, la CTU joue un rôle important. Nous soutenons les gouvernements qui ont des ressources très limitées. Et pour cela, nous leur donnons -- leur fournissons des documents de contexte. Nous leur fournissons des informations. Nous essayons donc d'obtenir également les différents commentaires de toutes les parties contractantes, des parties prenantes. Dans les différentes régions du monde, il y a différentes organisations intergouvernementales. Et donc, on devrait pouvoir profiter de leur expérience de leur travail pour ces activités de sensibilisation.

NICO CABALLERO : L'Espagne -- le Royaume-Uni, après l'Espagne.

NIGEL HICKSON : Vous pouvez donner la parole à l'Espagne, s'il vous plaît.

NICO CABALLERO : L'Espagne.

ANA MALDONADO : Merci, Nico. Merci, Nigel. Je voulais commenter le modèle que nous avons en Espagne au cas où cela peut être utile pour vous et pour l'ALAC.

En Espagne, nous avons un bon réseau et beaucoup de relations avec nos parties prenantes. Avec nos coordinateurs du FGI, nous avons organisé plusieurs réunions pendant l'année pour organiser justement l'événement du FGI. La société civile y participe. Ils connaissent très bien le processus ainsi que les différentes initiatives de l'ONU.

Et de notre côté, je viens du ministère des Affaires numériques, nous travaillons étroitement avec le ministère des Affaires étrangères et avec notre représentation régionale à Genève et à New York. Nous avons un modèle où nous combinons le modèle multipartite. Nous avons mis en œuvre ce modèle en Espagne. Et je pense que nous avons un modèle réussi, à mon avis personnel. Ce serait plus positif de pouvoir échanger davantage outre les réunions que nous avons pour la préparation du FGI, c'est-à-dire des réunions régulières avec les parties prenantes qui

viennent de différentes communautés. Je pense que cela serait très positif. Merci beaucoup.

NICO CABALLERO : Merci l'Espagne. Et maintenant, je vais donner la parole à Nigel Hickson, du Royaume-Uni. Vous avez la parole Nigel.

NIGEL HICKSON : Merci beaucoup Nico. Il s'agit d'une discussion extrêmement intéressante, comme d'habitude.

Je voulais un peu m'attaquer au vif du sujet, dans les trois ou quatre minutes qui suivent, avec la question suivante : savons-nous où nous allons avec le processus SMSI ? Lorsqu'on y arrivera, savons-nous quels sont les résultats que nous voulons obtenir et comment allons-nous travailler ensemble dans nos pays ?

Je pense que le dernier point pour ce qui est de notre travail commun a été bien abordé dans les discussions que nous venons d'avoir. C'est excellent de voir que beaucoup de pays ont des mécanismes de coordination au niveau national, qu'ils ont des initiatives de coopération.

Au Royaume-Uni. Nous avons un groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, qui regroupe différentes parties prenantes. Et nous avons donc un autre groupe de parties prenantes qui s'attaquent à la question du SMSI+20.

Il est important donc non seulement de discuter des processus et de

s'assurer que les parties prenantes comprennent quelles sont les opportunités qu'ils ont pour améliorer les processus, mais aussi de comprendre le point de vue des parties prenantes, ce qu'ils attendent de ce processus SMSI. Et parfois, nous nous focalisons trop sur les processus et pas suffisamment sur la substance. Alors savons-nous où nous voulons aller avec le SMSI ?

Lorsque nous travaillions à Genève, à Tunis, en 2005, est-ce que nous savions à l'époque ce que nous voulions de ce processus qui, à l'époque, s'appelait le Sommet sur la société de l'information ? Pour certains d'entre nous, le focus devrait être mis sur la capacité de renforcement des capacités, combler le fossé numérique, financer le développement des pays en développement. La gouvernance de l'Internet, pour certains d'entre nous, était complètement secondaire à l'époque. Mais nous avons appris. Nous avons appris, à partir de l'avis des différents pays, que la gouvernance Internet était un élément incontournable.

Dans l'agenda de Tunis, on parlait de la gouvernance de l'Internet déjà. Mais n'oublions pas de quoi ce processus s'agissait à l'époque. Il s'agissait de réduire le fossé numérique. Il s'agissait de s'assurer que personne ne reste à l'écart. C'est ce dont on parlait lorsque l'on avait ces discussions à l'époque, à l'UIT. L'Internet n'était pas mentionné. On parlait de la société de l'information. On parlait de la capacité des gens à se réunir et à pouvoir profiter de la Société de l'information. Cela ne devait pas être un outil pour les riches ; ça devait être partagé par tous les pays.

Et donc, maintenant que nous approchons l'examen SMSI+20, il ne

faudrait pas s'occuper uniquement de la gouvernance de l'Internet dans une vision étroite. Certes, il est très important. Cela est très important pour l'ICANN. Le modèle multipartite a démontré que l'ICANN -- qu'il est utile. Mais le processus est là. Et de par l'expérience passée, on sait que le SMSI est beaucoup plus que la gouvernance. Il vise à augmenter les capacités, à combler le fossé numérique, à faire respecter les droits humains. Il y a beaucoup de volets dans ce processus.

Et donc quand on se prépare pour ces discussions à l'ONU en avril, dans la réunion -- le forum SMSI en juillet, les événements de l'UNESCO en février, n'oublions pas ce que le SMSI ce que le SMSI signifiait à ses origines. Ayons des discussions avec les parties prenantes, mais aussi avec nos gouvernements. Que voulons-nous du SMSI ? Voulons-nous avancer dans la révision des lignes de travail du SMSI ? Beaucoup de choses faisaient l'objet d'études en 2003. Il faut que nous essayions de voir ce que nous voulons comme société, en termes de développement. Alors, ayons un débat par rapport aux résultats que nous voulons pour ce processus. Et ensuite, réunissons-nous pour analyser ses résultats. Je pense que cette discussion est extrêmement importante pour l'avenir. Elle est très importante pour beaucoup d'entre nous.

Certes, nous devons faire mieux. On en a parlé à l'ONU, bien sûr, mais nous devons travailler également dans notre propre pays pour nous assurer de bien connaître ce que nous voulons obtenir de ce processus. Merci.

NICO CABALLERO : Vous êtes un homme très sage, Nigel. Merci. Alors, pour des questions de temps, je vais céder la parole à Ian Sheldon de l'Australie, et Justine si je ne me trompe, qui remplace Jonathan Zuck, pour passer au sujet suivant. Ian, vous allez nous parler de comment aborder les difficultés et les défis par rapport à l'utilisation malveillante du DNS.

JUSTINE CHEW : Alors, Ian me demande de commencer. Bonjour. J'avais dit bon après-midi, mais on n'est pas sur le fuseau horaire australien.

Au nom de l'ALAC et d'At-Large, c'est un plaisir d'être là pour venir vous parler. Les séances bilatérales sont de plus en plus utiles et constructives pour nous permettre d'améliorer et renforcer les relations entre le GAC et l'ALAC, non seulement par rapport à ce que nous faisons, mais aussi par rapport à ce qui pourrait nous intéresser et pour établir plus de collaboration aussi de manière plus efficace.

Je suis là pour vous parler d'utilisation malveillante du DNS. Par le passé, en 2023, notamment le GAC et l'ALAC ont essayé de présenter une position commune, disant que si on ne s'occupe pas de la distinction entre les noms de domaine utilisés à des fins malveillantes et les noms de domaine normaux.

D'un point de vue général, l'utilisation malveillante du DNS est surtout la responsabilité des parties qui ont un accès facile à des domaines enregistrés. Par exemple, pour les enregistrements en vrac. Le coût des domaines -- si le coût est plus faible, probablement cela est plus attirant pour les attaquants potentiels qui enregistrent plus de domaines pour

mener leurs activités malveillantes. Donc c'était notre avis. On l'a publié conjointement par le passé. Et on est à un moment d'impasse. En particulier, avec la GNSO, parce que la GNSO promet de se pencher sur cela pour voir s'il y a des preuves que c'est effectivement le cas. Ce qui vient -- oui, on prend des décisions en fonction des données qu'on a, des faits. Mais le GAC et l'ALAC ont donc accordé de se pencher sur les résultats de cette étude [qu'elle] était entreprise par l'ICANN, une étude, qui est INFERMAL, c'est comme ça qu'on l'a appelée « analyse d'inférence des noms de domaine enregistrés à des fins malveillantes ». Une partie de cette étude s'occupait des coûts des informations d'enregistrement de [inaudible] ouvert et le fait de savoir faciliter des facteurs qui prévalaient ou qui avaient un rôle important à jouer pour l'utilisation malveillante du DNS si l'utilisation malveillante augmente ou se réduit lorsqu'on change ces facteurs-là.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de consulter ce rapport, je vous conseille de le faire. Il est très intéressant. Et la conclusion est oui, en gros. Alors si vous le permettez, je vais lire quelques phrases de la conclusion du rapport.

On nous dit : l'étude montre que les noms de domaine enregistrés à des fins malveillantes – donc ils se concentrent sur les noms de domaine enregistrés à des fins malveillantes, vous voyez, et les campagnes d'hameçonnage – ils disent que le spam est trop difficile à mesurer. Et donc ils se concentrent sur les campagnes d'hameçonnage. [Et l'étudie], on a identifié des tendances qui montrent que les attaquants exploitent les processus d'enregistrement efficaces au point de vue des coûts et des fonctionnalités d'automatisation. Et [inaudible] ces

tendances qui montrent que les attaquants exploitent les processus d'enregistrement non coûteux et les fonctionnalités d'automatisation pour faciliter leurs activités, notamment la réduction de prix, les services gratuits et l'accès aux API, qui augmentent considérablement la probabilité d'utilisation malveillante du DNS.

L'étude conclut que les attaquants accordent la priorité aux bureaux d'enregistrement qui offrent des coûts plus bas et des fonctionnalités qui permettent l'enregistrement par réseau zombie et leur [permettre] de [escalader] de manière efficiente leurs opérations. Les restrictions à l'enregistrement sont un facteur de [dissection] qui réduit de manière efficace la possibilité d'enregistrement de domaine malveillant.

Donc voilà ce qui a été identifié par l'ALAC. Plus tard, on leur avait dit [inaudible] ces enregistrements en vrac. Il faut connaître ses clients. Il faut avoir des processus pour connaître ses clients. Donc on leur disait qu'il s'agit de faire en sorte que le processus d'enregistrement soit un peu plus difficile, que le processus des bureaux d'enregistrement soit plus difficile.

On a beaucoup parlé des modifications aux contrats RA et RAA en matière d'abus du DNS. Et hier, lors de notre séance du Conseil d'administration, on a vu que pour eux, c'est un fruit prêt à cueillir. Et ce serait possible de le faire en très peu de temps. C'est à portée de main. Mais le Conseil a également suggéré que la communauté a toujours une certaine marge pour décider d'exiger plus d'obligations, si elle le décidait. Ce processus n'est pas fini. Et si on considérait que cela est nécessaire, on devrait l'exiger.

Et donc, à la lumière de ce rapport et des conclusions qui y sont contenues, on devrait tout à fait accepter cette suggestion du Conseil d'administration pour voir comment on pourrait faire en sorte -- comment on pourrait faire pour aller plus loin avec cette lutte contre l'utilisation malveillante du DNS, et comment faire en sorte que les engagements standards de base des bureaux d'enregistrement puissent être plus forts.

Donc c'est une invitation de l'ALAC au GAC, pour collaborer et entreprendre ce travail. Merci.

Nous avons déjà entrepris de délibérations avec la GNSO, qui a une équipe restreinte permanente qui s'occupe de l'utilisation malveillante du DNS. Et on essaiera de reprendre cette question à travers ce groupe. On voudrait donc savoir quelle en est la réponse du GAC.

NICO CABALLERO :

Merci Justine. L'Australie maintenant.

IAN SHELDON :

Merci Nigel et Justine. Je considère que ce rapport INFERMAL est une ressource formidable. Je ne l'ai reçu qu'il y a une heure. Je n'ai pas tout lu dans les détails, bien évidemment, mais il y a des points saillants qui ont attiré mon attention.

Dans ce que disait Justine, on parle de réduction des frais d'enregistrement qui correspondent à 46 % des attaques. Le développement des services gratuits représente également une

augmentation au niveau des recherches pour l'hameçonnage. Finalement, l'accès d'un pays pour l'enregistrement de domaine représente une augmentation de 401 % dans la création de noms de domaine à des fins malveillantes. Donc vous voyez que les résultats sont vraiment extrêmes.

Le GAC bien sûr n'a pas eu le temps de lire et digérer tout le rapport, mais, au moins, on voit que la communauté déjà peut envisager de prendre des mesures de manière proactive pour atténuer tout cela. Il y a des responsables thématiques qui s'occupent de l'utilisation malveillante du DNS qui sont dans la salle. Donc, s'ils ont des réponses à apporter, bien sûr, je les invite à intervenir tout de suite.

NICO CABALLERO :

Merci. D'ailleurs, on a deux mains levées. J'ai la Commission européenne et puis Alan Greenberg. Soyez brefs, je vous prie. On n'a pas beaucoup de temps. Pareil pour les États-Unis. Il ne nous reste plus que cinq minutes pour tout ce qui nous manque. Allez-y.

MARTINA BARBERO :

Oui, j'en ai pour 30 secondes. Merci à l'ALAC pour cette discussion à propos de l'utilisation malveillante du DNS et pour cette étude. C'est nouveau. On n'a pas eu le temps de consulter cela, et on a une séance qui sera consacrée à l'utilisation malveillante du DNS après celle-ci. Donc votre intervention tombe à point nommé. On aura l'occasion d'en reparler en interne. On verra la question avec les responsables

thématiques. Et ce serait bien de les inviter à nous faire un rapport de ce document pour savoir comment nous y prendre et comment mieux travailler pour avancer.

NICO CABALLERO : Merci, Martina. Alan, maintenant.

ALAN GREENBERG : Moi aussi je serai très bref. Clairement, on a du travail à faire pour digérer ce rapport et pour le comprendre. Mais je vous rappelle que les statuts constitutifs permettent au GAC comme à l'ALAC de lancer un PDP. Pas besoin d'attendre à ce que la GNSO déclenche le processus de son côté. Et peut-être qu'on pourrait envisager de le faire. Merci.

NICO CABALLERO : Merci, Alan. Maintenant, les États-Unis. Owen ?

OWEN FLETCHER : Merci. Owen Fletcher des États-Unis. Merci pour cette présentation. L'utilisation malveillante du DNS, c'est un sujet d'intérêt pour tous, et en particulier pour le GAC aussi qui a récemment suivi les amendements aux contrats qui ont eu lieu plus tôt dans l'année. Notre prochaine séance est censée nous permettre de mieux comprendre l'impact de tout cela et de savoir comment nous pouvons continuer à mesurer leur efficacité et à faire le suivi. Donc bien que nous allions continuer à nous focaliser sur tout cela, nous allons nous concentrer sur les données, sur les recherches à partir du rapport INFERMAL, pour être

à même de prendre de meilleures décisions sur les prochaines étapes.

Je voudrais également rappeler que dans les délibérations précédentes du GAC, lors de nos autres réunions antérieures, nous avons également envisagé la possibilité qu'il y ait d'autres travaux de politiques sur la question, dans le cadre d'un PDP, un micro PDP, pourquoi pas, sur l'utilisation malveillante du DNS. Donc on espère vraiment pouvoir continuer à échanger avec vous là-dessus.

NICO CABALLERO :

Merci les États-Unis. Oui ? Nouvel intervenant ? États-Unis aussi ?

LAUREEN KAPIN :

Merci. C'est Laureen Kapin, et je parle en tant que membre du Groupe de travail sur la sécurité publique.

C'est un sujet d'actualité. Et donc je voulais également vous inviter à revenir en arrière, puisque le GAC avait déjà émis son avis et noté des recommandations et des études d'importance à partir d'autres travaux d'importance de la communauté, y compris les recommandations de l'équipe sur la concurrence et le choix des consommateurs qui avait également entrepris une étude sur l'utilisation malveillante du DNS. L'équipe SSR2 avait également beaucoup parlé des recommandations qui seraient raisonnables. Donc, si on demande où sont les preuves, [on peut] signaler tout ce qu'a fait la communauté sur ces sujets. On a eu beaucoup de travaux, et il y a eu des recommandations qui sont très familières à ce qui est cité dans le rapport actuel, que, bien sûr, nous saluons.

NICO CABALLERO : Merci, Laureen. Nous devons clore cette séance. Il nous reste deux minutes pour Joanna Kulesza. Allez-y, Joanna.

JOANNA KULESZA : Merci, Nico. Merci au GAC pour cette invitation, et merci pour cette discussion enrichissante.

Pendant la première partie de notre séance, nous avons déjà commencé à travailler avec l'équipe de direction du GAC et l'équipe de [Benny] pour mesurer directement les différentes répercussions. Et l'on a essayé de demander à ce que nos deux communautés soient tenues au courant de ce qui se passe au lieu d'essayer de tout consolider en une seule séance dans le cadre d'une réunion de l'ICANN. On voudrait avoir des réunions périodiques, probablement une fois par mois, pour pouvoir nous concentrer tous sur nos besoins en tant que communauté diverse.

Les vice-présidents du GAC ont accepté de s'occuper de ce travail au nom du GAC. Et nous sommes très reconnaissants à Zeina et à Nico pour cette initiative. Et nous espérons que ces réunions donneront à nos deux communautés de l'espace pour échanger sur des idées, pour savoir comment mieux travailler, afin d'évaluer les développements réglementaires au fur et à mesure. Merci.

NICO CABALLERO : Merci, et merci d'avoir respecté le temps qui vous avait été alloué.

J'ai quelques annonces finales pour nos collègues du GAC qui sont dans la salle. Restez là. On va avoir une séance de prise de photos dans cinq minutes. Et puis, nous aurons une séance qui sera consacrée à l'utilisation malveillante du DNS, justement. Et puis une réunion avec le Conseil d'administration de l'ICANN après la pause, et une réunion avec l'ASO dans l'après-midi, et une séance de rédaction du communiqué. Donc, nous allons maintenant conclure cette séance. Merci Amrita, Justine, Joanna, Christina. On va les applaudir pour les remercier. Merci Nigel. Merci Ian.

La séance est levée. Profitez du café.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]